



# Dossier d'inscription

Auxerre

Belfort

Cadre réservé au Cnam  
 CI/Passeport  
 Diplôme  
 Photo ou Scan  
 Copie PE

Chalon

Dijon

Nevers

Sens

Vesoul

## Pour remplir ce dossier

- Renseignez toutes les rubriques sans exception.
- N'omettez pas de cocher et de signer le contrat d'adhésion en page 4.
- Complétez la liste de vos inscriptions en mentionnant le code de vos formations
- Si vous êtes en situation d'emploi, munissez-vous du numéro de SIRET et du code NAF de votre employeur, figurant sur votre bulletin de salaire.
- Demandez un devis à votre conseiller si une prise en charge employeur ou autre organisme financeur est possible.

## VOS INFORMATIONS

MADAME  MONSIEUR

NOM D'USAGE  PRÉNOM

NOM DE NAISSANCE

NATIONALITÉ

NÉ-E LE  À (VILLE)  N° DEPT.  PAYS

ADRESSE PRINCIPALE

CODE POSTAL  VILLE  PAYS

TÉLÉPHONE FIXE  TÉLÉPHONE MOBILE

EMAIL (OBLIGATOIRE)

N° INE (délivré depuis 1995, le numéro figure sur la carte d'étudiant-e)

J'AUTORISE LE CNAM À ME TRANSMETTRE DES INFORMATIONS PAR EMAIL ET SMS (VOS COORDONNÉES NE SERONT JAMAIS TRANSMISES À DES TIERS).  OUI  NON

## COMMENT AVEZ-VOUS CONNU LE CNAM ?

<input type="checkbox"/> 01 - JOURNAL D'ANNONCES	<input type="checkbox"/> 05 - VOTRE ENTREPRISE	<input type="checkbox"/> 09 - AFFICHE	<input type="checkbox"/> 15 - FORUM / SALON	<input type="checkbox"/> 19 - AUTRE
<input type="checkbox"/> 02 - PRESSE RÉGIONALE	<input type="checkbox"/> 06 - PÔLE EMPLOI	<input type="checkbox"/> 12 - CABINET CONSEIL / CIBC	<input type="checkbox"/> 16 - INSTITUTION	PRECISEZ
<input type="checkbox"/> 03 - PRESSE NATIONALE	<input type="checkbox"/> 07 - INTERNET	<input type="checkbox"/> 13 - TRACT / BROCHURE	<input type="checkbox"/> 17 - POINT INFO CONSEIL	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> 04 - RELATIONS PERSONNELLES	<input type="checkbox"/> 08 - MAILING	<input type="checkbox"/> 14 - RADIO	<input type="checkbox"/> 18 - RESEAUX SOCIAUX	<input type="text"/>

## VOS DIPLÔMES ANTÉRIEURS

<b>DIPLÔME DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE LE PLUS ÉLEVÉ</b>	<b>DIPLÔME DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR LE PLUS ÉLEVÉ</b>
<input type="checkbox"/> 00 - AUCUN DIPLÔME	<input type="checkbox"/> 11 - CAP, BEP, BEPC...
<input type="checkbox"/> 12 - CFPA 1 <sup>ER</sup> DEGRÉ	<input type="checkbox"/> 13 - BREVET PROFESSIONNEL
<input type="checkbox"/> 20 - AUTRE DIPLÔME HOMOLOGUÉ INFÉRIEUR AU BAC	<input type="checkbox"/> 62 - CFPA 2 <sup>EM</sup> DEGRÉ
<input type="checkbox"/> 4F - ESEU (SÉRIE A ET B) EXAMEN SPÉCIAL D'ENTRÉE EN UNIVERSITÉ DAEU	<input type="checkbox"/> 63 - DEUG, DEUST
<input type="checkbox"/> 4G - BAC GÉNÉRAL	<input type="checkbox"/> 64 - BTS
<input type="checkbox"/> 4P - BAC PROFESSIONNEL	<input type="checkbox"/> 65 - DUT
<input type="checkbox"/> 4T - BAC TECHNOLOGIQUE	<input type="checkbox"/> 67 - AUTRE DIPLÔME HOMOLOGUÉ DE NIVEAU BAC +2
ANNÉE D'OBTENTION DU DIPLÔME SECONDAIRE OBTENU <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> 70 - LICENCE
<b>DIPLÔME OBTENU À L'ÉTRANGER LE PLUS ÉLEVÉ</b>	<input type="checkbox"/> 71 - AUTRE DIPLÔME HOMOLOGUÉ DE NIVEAU BAC +3
<input type="checkbox"/> 4E - BAC OU DIPLÔME DU MÊME NIVEAU	<input type="checkbox"/> 73 - MAÎTRISE, MASTER 1
<input type="checkbox"/> 60 - DIPLÔME DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE NIVEAU BAC +2	<input type="checkbox"/> 74 - AUTRE DIPLÔME HOMOLOGUÉ DE NIVEAU BAC +4
<input type="checkbox"/> 65 - DIPLÔME DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE NIVEAU BAC +3	<input type="checkbox"/> 80 - ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE
<input type="checkbox"/> 71 - DIPLÔME DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE NIVEAU BAC +4	<input type="checkbox"/> 81 - DIPLÔME D'INGÉNIEUR-E
<input type="checkbox"/> 79 - DIPLÔME DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE NIVEAU BAC +5 ET PLUS	<input type="checkbox"/> 82 - DEA, DESS, MASTER 2 (PROFESSIONNEL OU RECHERCHE)
ANNÉE D'OBTENTION DU DIPLÔME OBTENU À L'ÉTRANGER <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> 84 - DOCTORAT
SPÉCIALITÉ (codez la spécialité de votre diplôme en vous reportant aux codes ci-dessous) <input type="text"/>	<input type="checkbox"/> 90 - AUTRE DIPLÔME HOMOLOGUÉ DE NIVEAU AU MOINS ÉGAL À +5
	ANNÉE D'OBTENTION DU DIPLÔME SUPÉRIEUR OBTENU <input type="text"/>
	SPÉCIALITÉ (codez la spécialité de votre diplôme en vous reportant aux codes ci-dessous) <input type="text"/>





# Contrat d'adhésion de l'auditeur·rice Cnam

complété par le feuillet 3

**Fondé en 1794, le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) est un grand établissement public sous tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.**

## Caractéristiques de l'action de formation

L'action de formation entre dans la catégorie des actions d'acquisition et de perfectionnement des connaissances prévues par l'article L6313-1 du Code du travail. L'action de formation du Cnam en Bourgogne Franche-Comté est caractérisée par une organisation modulaire dispensée hors temps ou pendant le temps de travail.

## Statut d'auditeur·rice

La qualité d'auditeur·rice est conférée à tout adulte inscrit au Cnam. Une carte d'auditeur·rice lui est délivrée pour la durée de l'année universitaire. Les auditeur·rices du Cnam se caractérisent par leur grande diversité mais partagent des valeurs fortes telles que la volonté de s'accomplir au sein du monde professionnel et d'y progresser. L'inscription au Cnam ne confère pas le statut d'étudiant·e.

## Modification des coordonnées personnelles

L'auditeur·rice est tenu·e d'indiquer à son centre d'inscription toute modification de ses coordonnées intervenue en cours d'année. Il·elle dispose d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données qui le·la concernent.

## Frais de formation

Se référer aux tarifs disponibles dans votre centre Cnam ou sur notre site. Pour vous aider au financement de votre formation, reportez-vous à la rubrique «Financement» accessible sur notre site.

## Remboursement

Toute annulation de la commande par l'auditeur·rice doit être communiquée par écrit au Cnam BFC par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard 15 jours francs avant le début de la prestation. Passé ce délai, aucun remboursement n'est possible sauf en cas de force majeure dûment reconnue par le Cnam Bourgogne Franche-Comté

## Règlement intérieur

L'auditeur·rice reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur du Cnam Bourgogne Franche Comté consultable en ligne sur le site [www.cnam-bourgognefranchecomte.fr](http://www.cnam-bourgognefranchecomte.fr) et s'engage à le respecter.

## Descriptif des formations

Le contenu, conditions d'accès et les modalités des formations sont accessibles sur le site internet du Cnam.

## Enseignement à distance (FOD)

Les codes d'accès à la plate forme d'enseignement Internet sont transmis directement par le centre organisateur, par courriel.

## Planning

Le détail du planning de chaque formation est accessible sur l'espace numérique de formation ou bien disponible dans votre centre.

## Assiduité

L'assiduité est contrôlée par des feuilles de présence et/ou de connexion à l'espace numérique de formation. Ces relevés sont nominatifs et consultables par les enseignant·e·s et les services du Cnam. Quand la formation est financée par l'employeur ou un organisme tiers, l'auditeur·rice s'engage

- à signer les feuilles d'état de présence
- en cas d'absences non justifiées, à s'acquitter du coût de la formation au prorata des heures non émargées et non payées par l'employeur ou un organisme tiers.

## Modalités de validation

Selon la formation, les aptitudes et connaissances sont évaluées par un examen sur table ou une remise de dossier ou éventuellement un contrôle continu ou par ces modes combinés.

## Examens pour les formations dispensées par le Cnam Bourgogne Franche-Comté

Les dates d'examen sont communiquées à l'auditeur·rice dans son centre.

## Examens pour les formations à distance dispensées par les autres centres Cnam

L'auditeur·rice doit se renseigner sur les dates et les modalités d'examens auprès du centre qui dispense la formation à distance. L'auditeur·rice doit prévenir le service examens de son centre, de son souhait de passer l'épreuve en Bourgogne Franche-Comté au moins 15 jours avant la date d'examen.

## Contrôle de l'identité lors des examens

Le jour de l'examen, l'auditeur·rice doit obligatoirement se munir d'une pièce d'identité en cours de validité.

## Demande de diplôme

Pour obtenir un diplôme du Cnam, 2 conditions sont requises :

- Avoir validé toutes les unités d'enseignement qui le composent et / ou obtenu des dispenses
- Répondre aux exigences d'expérience professionnelle en durée et en qualité.

La demande de diplôme est dématérialisée. L'auditeur·rice doit contacter son centre de rattachement qui lui communiquera la démarche à suivre.

## Stage en entreprise

Il est possible, pour un auditeur·rice, de compléter son expérience professionnelle au travers d'un stage conventionné en respectant les règles suivantes :

- l'objet du stage doit être en lien avec la formation suivie au Cnam ;
- la convention de stage est établie pour une durée de 3 mois renouvelable une fois. Le stage ne peut pas avoir une durée supérieure à 6 mois. La mise en œuvre de la convention de stage est conditionnée par l'assiduité aux formations auxquelles l'auditeur est inscrit. Dans le cas contraire, le Cnam se réserve le droit de mettre fin unilatéralement à la convention de stage en cours. L'auditeur doit fournir une attestation d'affiliation au régime de sécurité sociale.

## Accès à l'ENF

Un code personnel d'accès à l'espace numérique de formation (ENF) est transmis après l'inscription. L'utilisation par l'auditeur·rice des ressources déposées sur l'espace numérique de formation (ENF) dans un cadre ne relevant pas de l'enseignement au Cnam est strictement interdite et l'expose à des poursuites pour non respect du droit de propriété intellectuelle. L'auditeur·rice s'engage à :

- Disposer d'un ordinateur ayant une connexion internet de type ADSL (8 Mo conseillés)
- Maîtriser l'usage d'un navigateur internet et d'une messagerie
- Maîtriser les principales fonctionnalités de Word et Excel

Certaines séances pédagogiques en web conférence nécessitent l'usage d'un dispositif audio-vi-déo (micro-casque, webcam...).

## Mentions loi informatique

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la réalisation d'enquêtes à finalité statistique et au suivi de la scolarité.

Conformément à la loi du 06/01/1978, dite « Loi Informatique et Libertés » (articles 39 et 40), vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données en contactant votre centre.

## Assistance technique

Pour tout problème technique, l'auditeur s'adresse par mail à : [BFC\\_assistance.ENF@lecnam.net](mailto:BFC_assistance.ENF@lecnam.net). Les questions pédagogiques liées à l'enseignement sont à adresser aux enseignant·e·s, via la messagerie ou lors des séquences de face-à-face.

## SIGNATURE

SIGNATURE PRÉCÉDÉE DE LA MENTION  
«BON POUR ADHÉSION»

DATE

À

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions  
du contrat d'adhésion

Le présent contrat est établi pour la durée de l'année universitaire en cours à la date de signature